



Les Amis  
de  
Collonges

Depuis 1927, association d'intérêt général sous le n° 32857823200014

## Compte-rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE du 8 Août 2024, à Benges

La 98<sup>ème</sup> Assemblée Générale Annuelle s'est tenue de 17 h à 20 h dans le cadre apprécié du castel de Benges - merci aux propriétaires Jean-Marc et Saskia Janyzsek. Merci aussi aux Théâtrales qui ont prêté les fauteuils nécessaires à la trentaine de participants (*auxquels ajouter une dizaine de procurations*). Le président René DUPUIS a ouvert la séance vers 17h 15 en donnant la parole à nos deux invités.



**Monsieur Michel Charlot (Maire de Collonges)** a d'abord rappelé l'opportunité actuellement offerte aux résidents collongeois précédemment raccordés au téléphone par ligne cuivre, d'obtenir gratuitement et sans engagement de raccordement, un branchement fibre optique (se renseigner en mairie, avant 6 mois). En réponse au propos d'introduction du président, il a conforté notre association dans ses efforts remarquables de protection du patrimoine et de son animation. La discussion s'est vite orientée vers les débordements de certains commerces sur la voie publique. Leur caractère disgracieux nuit à la réputation de notre village dont on se demande s'il conservera longtemps sa qualité de Plus Beau Village de France (label dont il a été co-fondateur avec le village alsacien de Riquewihr en 1982). Le Maire pointe alors la lenteur des procédures administratives - mais qui finissent par aboutir ! - et nous convenons ensemble de la nécessité d'être exemplaires et de faire des exemples.

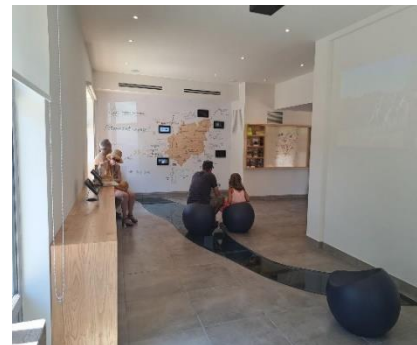
La discussion concerne alors les commerces. Sont-ils trop nombreux ? C'est bien à la demande de l'association qu'une clause du PLUI (de la ComCom du Midi Corrèzien) spécifie que la transformation d'une habitation du centre de Collonges en local commercial est dorénavant interdite. Cette interdiction qui va contre les intérêts particuliers est évidemment battue en brèche par certains, et le Maire demande un soutien vigoureux de la part des défenseurs du Patrimoine. La priorité de la commune est d'encourager l'installation de nouveaux habitants dans le village, et le Maire nous félicite de notre geste envers les nouveaux mariés à Collonges, à qui l'association offre dorénavant une année d'adhésion gratuite. Il faut trouver un juste équilibre entre le site (magnifique mais désert) de Commarques, en Dordogne, et la rue marchande de Rocamadour.

Quel est l'apport économique de nos commerces ? Leur apport indirect est manifeste avec la création d'environ 150 emplois saisonniers (combien à l'année). Cependant ils contribuent peu aux finances communales en raison de leur caractère saisonnier et du fait que l'ancienne taxe professionnelle est depuis (2001) perçue par la Communauté de Communes. Enfin, le Maire se réjouit de la réalisation par les Amis de Collonges (*merci à Brigitte pour ce beau travail*) du panneau pour l'histoire du Tramway de la Corrèze, posé depuis peu sous l'auvent de la gare, et que la commune souhaite inaugurer à l'occasion des prochaines Journées du Patrimoine (21-22 septembre). A cette occasion une discussion s'ouvre sur le peu de visibilité de cet emplacement lors des expositions temporaires sous l'auvent. Des propositions seront faites à la municipalité. Puis, le président René Dupuis remercie le Maire de son intervention et lui offre une affichette prônant le respect des lieux, qui est accueillie favorablement par le Premier magistrat de notre cité (*elle est, depuis, affichée à la fontaine, place de la mairie*).

. **Monsieur Sébastien MUR, responsable du pôle accueil de l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne** présente en quelques diapositives, pour ceux qui ne les auraient pas encore visités, les bureaux nouvellement installés à Collonges. L'ensemble récemment ouvert sera complété à l'est par la pose d'un vélum sur la pergola, dont la fabrication est en cours par une entreprise de la région Nantaise, seule en mesure de fabriquer le tissu dans la couleur requise par l'Architecte des Bâtiments de France. L'aménagement intérieur est lui aussi quasiment terminé, avec dans le fond (côté grange, sur fond de pierres rouges) trois postes d'accueil pour les visiteurs. Sur le devant (coté RD 38) les plans et



cartes sont posés, et quatre petits présentoirs sont prêts à accueillir de courtes vidéos. Celle des Amis de Collonges est en place (on la verra plus loin). Le système de projection sur le grand mur blanc est lui aussi en place, mais ses images sont actuellement difficilement lisibles en raison de l'éclairage ambiant trop fort. Il est en de même pour le décor de galets, théoriquement visible à travers les méandres d'une rivière vitrée sous les pas des visiteurs. Ces inconvénients présents seront corrigés dès que possible, et d'autres aménagements, dont l'accès à la photothèque, sont encore à venir. Dans ce processus d'amélioration constante, la coopération avec les Amis de Collonges est jugée très positive et riche de promesses. *Tour à tour le Président et le secrétaire remercient Monsieur Mur de sa présentation et se réjouissent de la qualité de cette coopération, au niveau quotidien comme au niveau décisionnel (voir plus loin).*



**RAPPORT MORAL** Dans son discours d'accueil, Le Président René DUPUIS a rappelé les deux missions centrales de notre association : protection et valorisation du Patrimoine, en suscitant ou soutenant des projets de restauration, ou par des actions d'animation diverses (conférences, journées du Patrimoine, etc.). A titre d'exemple, il retrace la longue histoire de l'installation à Collonges du bureau d'accueil de l'Office du Tourisme à Collonges, depuis le premier projet d'une construction hors contexte, qualifiée de « stalag » sur le parvis de la gare du tramway, jusqu'à la construction actuelle préservant, à quelques détails près, et grâce à l'action vigoureuse de quelques collongeois, l'aspect authentique de notre cher Café de la Gare. Dans ce contexte par moments difficile, il faut se réjouir de la persistance de liens amicaux et efficaces entre les personnes en place, Gislaïne FAUCHER dans la Maison de la Sirène et Gloria LAFARGE dans le local de l'OT. Suite à l'invitation de Mme Camille LACHEZE à notre précédente AG, cette coopération se développe au niveau décisionnel selon les termes du secrétaire François VARRET qui cite comme exemple la réalisation de la vidéo récemment mise en place sur une borne dédiée de la salle d'accueil (*Merci à Brigitte ALBERT et Christine RAVET pour cette réalisation consacrée à la Maison de la Sirène et à la Chapelle des Pénitents. Cette vidéo de quelques 45 secondes, présentée à l'AG, est visible sur le site internet de l'association*). Enfin, le Président exprime le souhait de voir se généraliser la pose de (20) plaques Monuments Historiques dans la cité. ***Rapport moral adopté à l'unanimité.***



## **RAPPORT D'ACTIVITES**

### **Maison de la Sirène**

Le président René Dupuis donne lecture d'un document rédigé par Gislaïne FAUCHER, présentant mois par mois depuis 4 ans les données chiffrées des entrées, ventes, heures passées et km parcourus par elle durant

ANNEE	jours	heures	km	entrées		Total	janvier - juillet		ventes (€)	
				1 €	2 €			ratio		
2020	43	170	3784	370	494	864	89	0,10	375	
2021	133	607	11704	1241	1545	2786	674	0,24	978	covid
2022	207	1128	18216	2634	4691	7325	2841	0,39	2052	
2023	220	1286	19360	2455	4634	7089	3778	0,53	2018	
2024	122	850	10736	1089	1396	2485	2485		699	au 31/07
prévision	244	1700	21472	2178	2792	4970		0,50		

la saison touristique. Ces chiffres sont repris dans le présent tableau permettant une estimation de la saison en cours. L'année 2024 sera sensiblement moins bonne que les deux précédentes, remarque partagée très largement par les divers commerçants collongeois, et plus largement par les tous les observateurs du tourisme dans notre pays. En conclusion, la générosité de nos adhérents et les revenus de notre musée de la Maison de la Sirène ont permis une augmentation de nos disponibilités de 2343 euros.

**Restauration de l'église** En charge à la Mairie du suivi de réhabilitation de l'église, le vice-président Etienne DESSUS de CEROU présente en images les réalisations de la Tranche 1 de 135 k€ HT. Concernant la mise en sécurité des combles et la fermeture des baies, ces travaux sont peu visibles, si ce n'est en y prêtant attention, les grillages obturant désormais les baies. Les volatiles n'y pénètrent plus. La chouette effraie a son nichoir. Le magnifique clocher



roman est visible depuis l'intérieur à travers l'oculus à la croisée du transept qui est désormais ouvert. Les circuits électriques des combles ont été mis aux normes après nettoyage et évacuation des fientes. L'association est un acteur majeur de cette rénovation depuis la convention signée le 11 novembre 2022 entre la municipalité, l'association et la Fondation du Patrimoine. Nombreux sont les collongeois et les amis de Collonges parmi les 175 donateurs ayant souscrit à l'appel populaire. L'enrayure de la tour du guetteur a été réparée, et le tableau du XVII<sup>ème</sup> « Calvaire et Marie-Madeleine » est en cours de réfection. De futures tranches sont espérées pour 2025 et 2026.



**Contrôle stabilité de la Maison de la Sirène** : Municipalité et Direction des Affaires Culturelles ont souhaité s'assurer de la stabilité du bâtiment de la Sirène. La géomètre Florence CORGNET a mis en place 4 repères sur la façade Ouest et des plots fixes au sol. Une fois par trimestre, une année durant, un relevé sera réalisé afin de prendre en compte l'impact des saisons. Les conclusions seront apportées en avril 2025.

**Autres activités**, présentées par le secrétaire et la secrétaire-adjointe François et Laurence VARRET. La plupart ont été décrites dans nos lettres d'information 19 et 20 : Conférence de Mmes GUELY et SOBIENIAK sur les Barrys de Collonges, dans l'église, en août - Journées Européennes du Patrimoine en septembre 2023 – carte de vœux conçue par Brigitte ALBERT, numérisation complète de la collection de cartes postales de Jean-François NOEL (*merci à Michel DUBOIS pour sa contribution à ce travail fastidieux*) – nouvelle édition, rajeunie et augmentée, du triptyque de présentation de l'association – édition par Ghislaine FAUCHER d'un marque-pages aux armes de l'association – accueil en avril 2024 d'une délégation sud-coréenne en voyage d'études en Europe (*merci à Christine RAVET-WEBER pour sa contribution précieuse au succès de cette belle rencontre*).

Et depuis ? Les journées du Patrimoine de Pays et des Moulins en juin 2024, coordonnées avec l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine (*merci à Jean-Charles BOURGES, Olivier PONCHET de LANGLADE et Samuel DRONEAU qui ont assuré l'animation de nos deux randonnées-découverte sur*



*le thème de l'eau*), la conférence de Michel DUBOIS, sur la Sérigraphie, le 22 juillet à la Mairie de Collonges (salle comble et comblée, voit les photos à droite), et l'inauguration du Jardin de Jojo le 1<sup>er</sup> août, où le Maire et le Préfet de la Corrèze ont bien voulu souligner le rôle bénéfique de notre association dans la protection du patrimoine architectural exceptionnel de Collonges.



Le panneau consacré à l'histoire du Tramway est maintenant en place sous l'auvent de la gare (*merci à Brigitte ALBERT qui l'a conçu, et à l'équipe municipale qui l'a posé*). La cohabitation avec les expositions est un problème que nous espérons résoudre en concertation avec la Mairie, afin de l'inaugurer sereinement lors des prochaines Journées du Patrimoine (consacrées aux réseaux!). Enfin, nous espérons recevoir bientôt le panneau définitif de la Route des Signes Lapidaires, fabriqué par l'entreprise PICBOIS dans les couleurs prescrites par l'autorisation ministérielle, et l'inaugurer aussi pendant ces Journées.



**La médaille commémorative** (voir lettre n° 20) : le premier exemplaire, gravé par le joaillier collongeois Thomas PRAT, a circulé dans les rangs de l'assemblée et sera offerte à la trentaine de « super-donateurs » de la souscription pour l'église.



**Développement du Site WEB** (Brigitte ALBERT) : nouvelles entrées dans la rubrique Artistes Collongeois, les comptes-rendus d'AG et le paiement de cotisations en ligne... visitez-le ! [\*Rapport d'activités adopté à l'unanimité.\*](#)

**Le prochain Rendez-Vous : Journées Européennes du Patrimoine** (21-22 septembre, sur le thème Itinéraires, Réseaux, Connexions) venez participer nombreux ! (contact : François VARRET)

**RAPPORT FINANCIER** présenté par le Président René DUPUIS :

RAPPORT FINANCIER A.G. 8/08/2024		Actifs disponibles	
		2022/2023	2023/2024
<b>RECETTES :</b>	<b>11 037,40</b>	171,12	caisse 130,20
Adhésions et dons :	1508,14 dont 413,14 par YAPA	4576,12	Compte courant C.A. 6461,27
Activités Sirène :	8684,96 dont 1876,96 Sumup	18203,28	Livret A à la poste Transféré au C.A.
Tronc :	258,14	4067,04	Livret crédit agricole 22769,15
Produits financiers :	401,16	30,00	Action sociétaire C.A. 30,00
Dépôt ventes commerçants :	185,00	<b>27047,56</b>	<b>29390,62</b>
		<b>Nouvelles disponibilités</b>	<b>2343,06</b>
<b>DEPENSES :</b>	<b>8694,34</b>		
Salaires et indemnités bénévoles :	6190,00		
Charges fonctionnement ( E.D.F. et Assurance )	1041,21		
Subventions cotisations versées :	90,00		
Gestion du site internet :	185,41		
Informations adhérents :	305,99		
Frais financiers :	13,55		
Dépenses exploitations diverses :	204,40		
Achats de documents :	663,78		

Ayant achevé la présentation des comptes, le Président annonce la démission de la trésorière Marcelle RICHARD. Le secrétaire François VARRET remercie le Président pour la présentation de ces comptes, qui nous rassurent sur la bonne santé financière de l'association, et donc sur la suite des diverses actions en cours. Puis il exprime le regret que cette démission n'ait pas été préalablement présentée aux membres du bureau. Il demande que la question du groupe-trésorier soit mis à l'ordre de la prochaine réunion du Conseil d'Administration. En attendant ces futurs éclaircissements, il s'abstiendra de voter ce rapport financier. Rapport financier adopté avec trois abstentions.

**RENOUVELLEMENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION** Les deux membres renouvelables, Mme Claire De BISSCHOP et M. Michel CEYRAC sont **réélus à l'unanimité.**

**Que dit le Livre d'Or de la Chapelle des Pénitents ? et autres anecdotes collongeoises** Par Laurence VARRET, Secrétaire-adjointe. Au milieu de nombreuses phrases sans intérêt, les vitraux recueillent dorénavant une majorité de commentaires positifs, 7 contre 4 cette année, avec de nombreux visiteurs venus du Nord, du Pays Basque ... même des Amis de Lostanges (à 12 km) qui écrivent « *Nous découvrons un beau patrimoine intéressant...* ». Beaucoup mentionnent qu'ils reviennent à Collonges : « *3<sup>ème</sup> visite, nous trouvons Collonges toujours aussi splendide, merci de veiller à la préservation de cet endroit merveilleux.* » Et cette inscription en Japonais « *C'est mon village préféré* ». Pour moi, le plus sympathique message est au menu d'un restaurant Collongeois : « *Pour découvrir les mille facettes de Collonges, il faut prendre le temps de se perdre dans les ruelles et ne pas hésiter à sortir du village...* ». Je vous convie à déguster la suite, sur place... Et, ci-contre, le blason effacé sur une dalle de la chapelle St-Jacques, à l'église, révélé par le dépôt de grains de riz (on y voit les armes des Vassinhac) .



**Le prix du Patrimoine 2024** est décerné à Jean-Charles BOURGES pour la préparation et l'animation de nos randonnées-découverte lors des Journées du Petit Patrimoine et des Moulins depuis que nous y participons (2015).

**TEMOIGNAGES PHOTOGRAPHIQUES du Collongeois Nicolas Barbarin.**

(Photo/video/drone, [www.ateliercastanea.com](http://www.ateliercastanea.com) 06 48 27 78 22)

L'assemblée a été enchantée par les vues spectaculaires du village (vidéos par drone) et les témoignages sur ses habitants, notamment la séquence philosophique autour du regretté Fernand CHEYSSIAL.

**Apéritif sur la terrasse de Benges** Un immense merci à nos hôtes et à ceux (Saskia et Jean-Marc, Laurence, Thérèse et René) qui ont veillé à la qualité gastronomique de cet incontournable moment de rencontre.



Rédigé par le secrétaire, François VARRET, à Collonges le 13 août 2024

**Et, bien sûr, pour les retardataires : « N'oubliez pas de payer votre cotisation annuelle »**